Diabète et vaccination Covid-19 : La Fédération comprend votre inquiétude, partage votre impatience et agit en permanence au plus haut niveau

Depuis le mois de mars 2020, et alors que les premières informations étaient extrêmement alarmantes quant à l'impact de la Covid-19 sur les personnes diabétiques, la communauté de patients atteints de cette affection de longue durée s'inquiète.

À cette angoisse s'ajoute désormais une frustration importante face au nombre largement insuffisant de vaccins pour en permettre le bénéfice immédiat à toutes les personnes vulnérables. En France, il y a 15 millions de personnes plus particulièrement vulnérables en cas de contamination à la Covid-19 : en raison de leur âge mais aussi de leurs comorbidités. Or, d'ici fin février, ce ne sont que 3 à 4 millions de personnes qui pourront recevoir les deux injections de vaccins, tant que le troisième vaccin en mono dose ne sera pas disponible en pharmacie.

Il y a ainsi un choix éthique crucial à opérer pour déterminer quelles sont, parmi les personnes vulnérables, les plus vulnérables d'entre-elles.

Les autorités, sous l'égide du Professeur Alain Fisher qui coordonne la stratégie vaccinale française, ont ainsi établi une liste venant affiner et compléter celle initialement édictée par la Haute Autorité de Santé définissant les différentes phases de priorisation de la vaccination.

Dans cette nouvelle liste, les personnes souffrant de polypathologies (au moins deux insuffisances d'organe) font partie des publics prioritaires dans l'accès à la vaccination. Une insuffisance d'organe est une maladie altérant une fonction vitale comme par exemple le diabète. Elle peut justifier ou non une prise en charge au titre de l'Affection de Longue Durée. Ainsi, une personne diabétique atteinte également d'une insuffisance cardiaque ou respiratoire ou rénale ou hépatique devrait pouvoir être vaccinée depuis le lundi 18 janvier 2021 et cela même si elle a moins de 75 ans. Pour ce faire, il est nécessaire de demander à son médecin un certificat qui pourra être remis, par exemple, lors de la consultation pré vaccinale.

Quant aux autres personnes atteintes de diabète : le nombre de doses disponibles n'est malheureusement pas encore suffisant pour vacciner l'ensemble de la population. Nous vous rappelons ainsi que même si vous présentez un diabète, votre risque de développer une forme grave dépend d'autres critères, en particulier votre âge et le fait que vous présentiez ou non des comorbidités. Pour en savoir plus, nous vous invitons à en parler avec votre médecin traitant et à visionner ou revisionner notre visio « Diabète et Covid-19 : quels sont vos risques ? » en date du 5 novembre 2020.

Quoi qu'il en soit, toutes les structures nationales et locales de la Fédération Français des Diabétiques, aux côtés de France Assos Santé, et des autres associations de patients, s'investissent au quotidien pour échanger avec les autorités quant à la mise en place de la stratégie vaccinale. Plusieurs réunions y compris ministérielles ont lieu chaque semaine et la Fédération y est systématiquement présente pour vous représenter et porter vos intérêts, en fonction de toutes les informations dont vous nous faites part.
La Fédération n'hésite pas non plus à interpeller le Gouvernement. Aujourd'hui même, aux côtés de la société savante, elle l'enjoint à faire le nécessaire pour qu'il n'y ait aucune entrave logistique qui vienne perturber le déroulement efficace de la campagne de vaccination : garantir l'accès rapide et sécurisé aux vaccins ayant fait leur preuve d'efficacité, permettre à d'autres professionnels de santé de vacciner pour augmenter les capacités de vaccination et la rendre accessibles aux personnes ne pouvant se déplacer, être

transparent sur le nombre de doses disponibles et injectées, permettre une mise à jour de la liste des publics prioritaires en fonction de l'évolution du nombre de personnes vaccinées et du nombre de doses disponibles.

Vous qui êtes atteints de diabète, soyez assurés que nous comprenons parfaitement toutes vos inquiétudes, que nous vous soutenons pleinement et que nous engageons toutes les actions possibles pour vous accompagner, vous défendre et vous soutenir dans cette période si difficile. Tous les acteurs de la Fédération et des Associations fédérées, bénévoles et salariés se consacrent avec énergie et détermination à vous accompagner dans cette épidémie dramatique exceptionnelle.

#Gardons le contact

1# : Adèle est à votre écoute au service social et juridique si vous vous posez des questions sur la poursuite de votre activité professionnelle dans de bonnes conditions, si vous avez des difficultés d'accès aux soins, si votre permis de conduire arrive à expiration, ou encore si vous avez des questions sur l'assurance. La permanence téléphonique est ouverte le mardi de 8h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 18h et aussi par mail : service.social@federationdesdiabetiques.org

Ligne téléphonique d'écoute solidaire et psychologique mise en place par la Fédération Française des Diabétiques

Ligne d'écoute solidaire : vous avez des craintes liées à votre diabète, à son équilibrage, à votre alimentation, à vos éventuelles difficultés à être suivis par vos médecins habituels en période de confinement, vous souhaitez être orienté.e, exprimer vos émotions et vos interrogations sur votre diabète en cette période de confinement tout en bénéficiant d'un climat de confiance accueillant et sécurisant. Les Bénévoles Patients Experts formés par la Fédération peuvent vous soutenir durant un échange d'environ 30 mn, appelez le 01 84 79 21 56 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 20h.

Ligne téléphonique d'écoute psychologique : vous êtes profondément angoissé face au Covid-19, le confinement et/ou le déconfinement font surgir chez vous un désespoir, une détresse liés à l'isolement ou encore des difficultés avec le sommeil se répercutant sur votre qualité de vie au quotidien. La Fédération met en place, durant le confinement et jusqu'au 15 mai 2020, un partenariat avec PsyFrance pour vous proposer un soutien et une écoute psychologique menée par un professionnel de la santé mentale. Appelez le 01 84 78 28 13, tous les jours, 24 heures sur 24.

Pour vous protéger et protéger vos proches, il est important d'appliquer les gestes barrières et de garder le contact avec les professionnels de santé.

Crédit photo : Adobe Stock

Lire notre communiqué de presse " Covid-19 et diabète : les personnes diabétiques et leurs soignants demandent plus de clarté dans la campagne de vaccination "